

Numéro 122

Septembre 2021

FRESSINES INFOS



Mairie de Fressines
29 route de Mougou
79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil téléphonique le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- La rentrée scolaire
- Le dispositif argent de poche
- Les règles d'urbanisme
- Atelier jardinage
- Opération « Nettoyons la nature »
- Sècheresse et fissures sur bâtiments
- Décisions diverses

A savoir

- Pass sanitaire
- Forum des associations
- Journées Européennes du Patrimoine
- Les dates des Conseils Municipaux

Vie associative

- Les Fressines-nous
- Pétanque loisirs
- Fressines.net
- Fressines en fêtes
- Ener'gym
- A C C A
- Fressines Foot Loisirs
- Tennis de table

Edito

Nous venons de vivre un été très particulier, marqué par un mois de juillet très humide et un mois d'août avec un manque de chaleur. Ces conditions climatiques ont eu un impact important sur le travail de nos agents du service technique, qui n'ont pas cessé au cours de l'été de travailler sur l'entretien des espaces verts. Ils ont pu assurer cet entretien malgré un effectif réduit pour cause de congés. Merci à eux pour leurs investissements.

Malgré cette charge de travail hebdomadaire, ils ont pu préparer la rentrée scolaire et faire de multiples aménagements dans notre école.

Le jeudi 2 septembre, tout sera prêt pour la rentrée pour accueillir les 188 enfants répartis sur 8 classes. Reste à connaître les règles sanitaires qui vont s'appliquer. Les premières annonces précisent : masque obligatoire à l'intérieur, aération des salles, limitation du « brassage », fermeture de toute la classe pendant 7 jours en cas de contamination. Ces annonces méritent des précisions. J'invite les parents à consulter régulièrement notre application CytiAll sur laquelle nous communiquerons les informations dès qu'elles seront connues.

L'amélioration du contexte sanitaire nous a néanmoins permis de fêter le 14 juillet dans des conditions convenables avec des animations nouvelles et ainsi passer une excellente journée. Nous remercions sincèrement l'association du Foot Loisirs pour la tenue de la buvette et l'association de musique et son Président Alexandre Proust pour l'animation de la soirée. Journée qui s'est conclue par un feu d'artifice apprécié.

Les activités peuvent donc reprendre, mais le Pass Sanitaire s'impose partout. Il s'impose aux associations pour leurs activités mais également aux particuliers qui voudraient louer la salle des fêtes. Ce contrôle à l'entrée des événements

se fera sous la responsabilité des organisateurs.

Au cours de l'été, deux projets se sont concrétisés.

Le concours des maisons fleuries a dévoilé son classement, les trois lauréats sont les suivants : Premier, Mr et Mme Daniel BINET, 10 rue des Champs Vinoux ; deuxième, Mme Jocelyne PINAUD, 1 rue des Souterrains et troisième, Mme Joëlle BLANCHARD, 1 rue du Pâtureau de l'Aud. Ils seront mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux du Maire, qui aura lieu le vendredi 7 janvier 2022. Ils recevront respectivement 150, 100 et 50 € en bon d'achat dans une jardinerie. Merci à eux pour le travail réalisé qui contribue à l'embellissement de notre commune. Sachez que ce concours sera reconduit l'année prochaine dans les mêmes conditions, sans inscription, ce sont les élus qui repéreront les maisons fleuries.

Le dispositif « Argent de poche » s'est terminé la semaine dernière. Le bilan (voir article en page intérieur) est très positif. Une douzaine de jeunes y ont participé et notre objectif de 50 demi-journées a été atteint. La satisfaction est totale pour les jeunes mobilisés et engagés et par les retours des parents. Quant aux élus et aux agents, ils ont apprécié d'encadrer ces jeunes. Ce dispositif sera également reconduit l'été prochain avec probablement un programme plus ambitieux pour satisfaire plus de jeunes et leur offrir plus de demi-journées.

Sur les projets communaux, nous venons d'enregistrer l'attribution de plusieurs subventions qui vont nous permettre de lancer les travaux. Une première subvention du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « CAP relance 2021 » d'un montant de 10 763 € a été confirmée pour l'aménagement de la rue des Prés, soit un taux de 44 % du montant estimé à 24 448 € HT.

Une seconde subvention de

l'Etat (DETR), d'un montant de 13 663 € pour des travaux d'économie d'énergie : changement des huisseries à la salle des fêtes et à l'école maternelle, ainsi qu'un plafond chauffant dans la classe 3, soit un taux de 40 % du montant estimé à 34 157 € HT. La dernière subvention de l'Education Nationale, d'un montant de 9 237 €, concerne une aide de 70 % pour l'investissement dans du matériel informatique pour les enfants dans le cadre du plan de relance numérique (achat et équipement de 13 nouveaux ordinateurs portables).

Avec la rentrée, le mois de septembre va être riche en activités. Outre la reprise de la quasi-totalité des associations qui vous présentent en quatrième page leurs programmes pour les prochaines semaines, la commune n'est pas en reste avec plusieurs dates à noter sur vos agendas.

Par ordre chronologique, le samedi 4 septembre à 9 h à la salle des fêtes, forum des associations, **attention le Pass Sanitaire sera obligatoire pour y accéder**. Le samedi 18 septembre, deux activités sont proposées, le matin « Atelier jardinage » sur inscription et l'après midi participation à la journée du patrimoine (voir les articles en page centrale). Nous terminerons ce mois de septembre par le dimanche 26 avec l'action nettoyons la nature.

Enfin, je proposerai au prochain Conseil Municipal, que la commune puisse symboliquement participer à l'action « Octobre rose » une mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, organisé par la ligue contre le cancer.

Vous le voyez, les occasions sont nombreuses pour que nous puissions vous rencontrer. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Le maire,
Patrice FOUCHE

Les décisions du Conseil Municipal

Commission école et jeunesse

Rentrée scolaire 2021

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 2 septembre à 8 h 45 pour les 188 élèves scolarisés à Fressines (effectifs du 17 juin 2021) répartis comme suit :

15 PS	8 MS	Koelig David
11 MS	12GS	Emmanuelle Gazeau
8 GS	13 CP	Virginie Chartreu
12 CP	11 CE1	Claudine Surreau
11 CE1	11CE2	Fulgence Kouloundissa
18 CE2	6 CM1	Professeurs des écoles stagiaires
24 CM1		Liliane Moll
28 CM2		Manuel Texereau

Comme tous les ans, les travaux sont réalisés dans l'enceinte de l'école. Cette année la classe 5 a été entièrement repeinte, dans les autres classes différents travaux ont été réalisés à la demande des enseignants. Dans la cour du haut, le jeu à ressort « dauphin » a été remplacé. Des engins roulants pour la somme de 1100 € et des tapis de sol pour 404 € viendront compléter l'équipement de l'école.

Les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022 sont les suivants :

Le matin la garderie ouvrira à 7 h 15 et le soir elle se terminera à 18 h 45.

Tarif pour un repas enfant : 2,39 €.

Le matin de 7h15 - 8h15	1,60 €
Le soir de 16h à 18h	1,60 €
Dépassement de 18h à 18h 45	1,08 €
Pénalité au-delà de 18h 45	7 €

Comme chaque année le personnel technique aidé par les jeunes participants au dispositif argent de poche ont œuvrés pour que l'ensemble des travaux soient terminés pour la rentrée scolaire. Bonne rentrée à tous.

Dispositif argent de poche

Ce dispositif mis en place pour la première fois par la municipalité, avec un budget de 750 € pour 50 demies journées a permis à 12 jeunes (7 filles et 5 garçons) d'y participer. Ce dispositif s'est déroulé du 12 au 17 juillet et du 23 au 27 août. Les jeunes, accompagnés par des agents ou élus, ont ainsi pu réaliser l'entretien des espaces verts (salle de fêtes et cimetière), le rangement des greniers de l'école, des tâches administratives, le balisage de chemins de randonnées, la réfection d'une salle de classe.

Nadine LEDOUX, adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Commission voirie et bâtiment

Pendant l'été les envies de travaux extérieurs nous donnent des ailes, mieux vaut anticiper car des risques d'avis de démolitions sont possibles.

Du simple petit abri de jardin de plus de 5m² à l'habitation individuelle, des lois sur l'urbanisme existent.

La piscine en dur, la fenêtre de toiture, les murs de clôture, l'emplacement de votre portail La même esthétique aussi rentre en ligne de compte ; les couleurs des volets, du crépi, du bardage ... liste non exhaustive. C'est pour cela que vous devez remettre en mairie une demande d'instruction de documents d'ur-

banisme. Toutes les informations sont téléchargeables sur le site internet des services publics [https //www service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Exemples :

- le cerfa 13404*07 est pour toutes les déclarations préalables pour les travaux installations et aménagements non soumis à un permis (mur de clôture, emplacement de portail, cabane de jardin ...)

- le cerfa 13406*07 est pour les permis de construire, maison individuelle ou ses annexes (garage, préau, abri de voiture, pièces d'habitation supplémentaire ...)

- le cerfa 13410*02 est le certificat d'urbanisme d'information sur votre parcelle (zone et ces servitudes)

Les dossiers complets, formulaires et plans sont ensuite à fournir en mairie en trois exemplaires.

Ils seront instruits en mairie et au service d'urbanisme de l'intercommunalité pour son accord ou ses remarques ou pièces manquantes. Il faut savoir que depuis le 1^{er} janvier 2018 tous les permis de construire partant en instruction à la communauté de communes du Pays Mellois sont payantes et prises en charge par la commune.

Le numéro attribué, doit impérativement être affiché au droit de votre parcelle visible de la voie publique.

Bonne réalisation dans vos projets de constructions et embellissements.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.

Commission sécurité et environnement

« Une pelouse bio ? Une allée durable ?... Pourquoi pas ? »

Découvrez comment assurer l'entretien de sa pelouse, de ses allées, de ses espaces enherbés tout en étant respectueux de l'environnement, des écosystèmes et de la ressource en eau. Le saviez-vous ? La totalité de la commune de Fressines est située au-dessus d'une nappe phréatique qui est exploitée pour alimenter en eau potable plus de 75000 habitants. Jardiner au naturel à Fressines contribue à préserver cette ressource en eau et la santé des habitants du territoire.

Avec le Service des Eaux du Vivier de Niort Agglo, la commune de Fressines organise **le 18 septembre 2021 de 9h30 à 12h30** un atelier sur la gestion durable des pelouses, espaces enherbés et allées. Cet atelier sera animé par Dominique Brenier de l'Association Terre de Solidarité. Une partie de l'atelier aura lieu dans la Salle du Conseil de la mairie, l'autre sur le terrain. L'idée étant d'aller voir un espace où la pelouse a bien souffert par le temps puis, une pelouse privative récente (2 à 3 ans pas plus) ayant un entretien soutenu. Comme cet atelier gratuit est limité à 12 personnes, il est **nécessaire** de s'inscrire, **avant le 11 septembre**, par mail auprès de Madame Marion Beauvallet, Coordinatrice du Programme Re-Sources :

marion.beauvallet@eaux-du-vivier.fr ; les premiers inscrits seront retenus. Le pass sanitaire sera demandé pour pouvoir participer à cet atelier.

Si vous acceptez que votre pelouse souffrante ou en pleine croissance serve de test dans cet atelier, faites-le savoir, **avant le 11 septembre**, par mail, **en précisant bien votre adresse et vos coordonnées téléphoniques**, à Monsieur Patrick Rousseaux, adjoint en charge de l'environnement :

mairie-fressines@wanadoo.fr

Rendez-vous le 18 septembre 2021 à 9h30, à la mairie de Fressines pour les inscrits retenus, qui seront prévenus au préalable par Madame Beauvallet. Prière de garer votre véhicule de préférence sur le parking de la salle des fêtes.

Patrick Rousseaux, adjoint pour la sécurité et l'environnement

CITYALL

Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 294 abonnés sont connectés. Merci aux Fressinoises et Fressinois.

QR-CODE de CityAll



Les décisions du Conseil Municipal (suite)

Opération « Nettoyons la nature », rebelote !

Fressines avait participé, l'année dernière, à l'opération « Nettoyons la nature » sponsorisée par les centres E. Leclerc et qui consiste à nettoyer les sites souillés. Le sponsor fournit des kits de protection et la municipalité organise le ramassage des déchets abandonnés sur les voies communales.

Face à ce succès (25 bénévoles dont 10 enfants, qui ont ramassé **1320 litres de déchets !**), la commune réitère cette opération **le dimanche 26 septembre 2021, de 9h30 à 12h.**

Il est fortement recommandé de vous inscrire, **avant le 18 septembre**, par mail à la mairie (mairie-fressines@wanadoo.fr), à l'attention de P. Rousseaux, afin de s'assurer que vous puissiez bénéficier d'un kit de protection, sinon veuillez-vous munir de gants, masque et de gilet jaune.

En comptant sur votre collaboration pour améliorer l'environnement de notre commune, **rendez-vous à 9h30, le dimanche 26 septembre 2021, à la salle des fêtes.**

Sécheresse et fissures sur bâtiments

Vous étiez neuf (vingt l'année dernière) à avoir déposé un dossier à la mairie, pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour le phénomène « mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse » durant 2020.

Cette reconnaissance est indispensable pour toute éventuelle indemnisation de votre assurance. Une fois de plus notre commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle. Selon les autorités, le caractère anormal de la sécheresse durant l'été 2020 n'a pas été démontré sur notre territoire.

Dont acte mais les fissures ont tendance à se creuser et il est étonnant que le caractère répétitif de saisons chaudes ne soit pas pris en compte dans la méthodologie retenue pour reconnaître, ou non, les causes climatiques des dégâts significatifs sur les bâtiments. Ce qui est sûr, vu l'été 2021 que nous avons eu, il est inutile de déposer un nouveau dossier pour l'année prochaine !

Patrick Rousseaux, adjoint chargé de la Sécurité et de l'Environnement.

Validation de plusieurs devis et informations

Monsieur le maire informe l'assemblée que dès janvier 2022, la commune de Fressines sera tenue de produire des D.S.N. (Déclaration Sociale Nominative), chaque mois afin d'alimenter : les différents organismes sociaux ; et la D.G.Fi.P. (Direction Générale des Finances Publiques) pour les informations relatives au prélèvement à la source.

Monsieur le maire présente un devis, pour un abonnement mensuel de 16,80 € TTC soit un montant annuel de 201,60 € TTC pour l'utilisation de la plateforme DSN Eksaé pour la transmission des données. Validation du conseil municipal.

Remplacement d'un téléphone portable, un devis a été demandé à Caterpillar CAT B35 sans abonnement pour un montant de 100,95 € HT. Le devis est validé à l'unanimité.

Signature d'un contrat de maintenance, avec la société Elan Cité pour le radar pédagogique fixe, route de la Mothe et le radar mobile, pour une somme annuelle de 199 € HT.

Signature d'un contrat de maintenance pour les panneaux photovoltaïques sur la cantine auprès de la société Smart Photovoltaïque de Coulon pour un coût annuel de 450 € HT.

Proposition d'une réunion publique autour du projet de territoire de Mellois en Poitou

Dans le cadre de la concertation du Projet de Territoire, monsieur le maire informe les membres du conseil municipal de la proposition de la communauté de communes Mellois en Poitou de l'organisation d'une réunion publique.

La communauté Mellois en Poitou élabore son projet de territoire à horizon 2030, qui constituera sa feuille de route pour les dix prochaines années. Mellois en Poitou souhaite inscrire l'élaboration de ce projet dans une démarche résolument ouverte et participative, permettant de définir une vision et une stratégie partagée pour le territoire.

Cette réunion publique aura lieu, pour notre territoire à la salle des fêtes de Thorigné le lundi 22 novembre à 20 h.

A savoir

Pass Sanitaire

Suite à une directive de la Préfecture des Deux-Sèvres, le pass sanitaire est obligatoire en cas d'utilisation de la salle des fêtes. Toutes personnes devra présenter le QR Code ou un test PCR ayant moins de 72 heures. Ce contrôle se fait sous la responsabilité de l'organisateur de la manifestation.

Se renseigner en mairie

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le samedi 4 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 à la salle des fêtes avec le pass sanitaire obligatoire.

Journées Européennes du Patrimoine

Les 18 et 19 septembre prochain, auront lieu les Journées Européennes du Patrimoine sous le

thème « Patrimoine pour tous ». La commune de Fressines participe le samedi 18 septembre 2021 de 14h à 16h à cette journée par la visite de l'église Saint Martin et le circuit de randonnée pédestre Pierre Moitot avec lecture des panneaux explicatifs le long du parcours et information sur la vie de cet illustre Fressinois. Rendez vous parking de l'école à 14 h.

Les dates des conseils municipaux pour le second trimestre 2021 sont les suivantes :

Le mardi 31 août 2021

Le mardi 05 octobre 2021

Le mardi 26 octobre 2021

Le mardi 16 novembre 2021

Le mardi 07 décembre 2021

Les réunions débutent à 20h30, elles sont ouvertes à un public limité dans le cadre des mesures sanitaires.

La vie associative

Les Fressi-nous

Les Fressi-nous reprennent les activités du mercredi matin de 9h30 à 11h à la salle des fêtes à compter du mercredi 08 septembre. Ouvert à tous :

assistante maternelle ou parents qui désirent se rencontrer ainsi que la participation du RAM certains mercredi. Bonne rentrée à tous.

La vie associative suite

Section Pétanque

La section Pétanque organisera son concours le vendredi 3 septembre à 20h30 en doublette.

Concernant le samedi 25 septembre le bureau de la Pétanque a pris la décision d'annuler la soirée barbecue suite aux contraintes sanitaires pour le repas.

Par contre le concours de l'après midi est maintenu en doublette avec un changement d'horaire, début à 14h30 au lieu de 16h00. En espérant vous revoir sur le terrain après une très longue coupure.

Fressines.net

L'association Fressines.net vous informe que l'assemblée générale se tiendra le vendredi 17 septembre 2021 au local, route de La Crèche, à l'ancien secrétariat de mairie.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 4 septembre 2021 à partir de 9h à la salle des fêtes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 62 05 89 72, n'hésitez pas.

Fressines en fêtes

Fressines en Fête - RAN'DINER - Comme tous les ans en cette période de rentrée, nous organisons notre RAN'DINER le samedi 18 septembre prochain. Les départs sont libres entre 17h30 et 20h de la salle des fêtes. Nous proposons 2 parcours au choix 8 et 13 kms. Le ravitaillement proposé est Apéritif maison - Entrée froide - Bourguignon de canard écrasé de pommes de terre - Fromage dessert - Soupe à l'oignon café brioche. Le prix est de 13 euros pour les adultes - 6 euros pour les enfants nés entre 2010 et 2015 - Gratuit pour les plus petits. Le paiement est obligatoire à la réservation et celle-ci est impérative avant le 15 septembre. Il est nécessaire d'apporter MASQUE + GOBELET + COUVERTS - En raison de la crise sanitaire et suite aux décisions gouvernementales, nous avons l'obligation de contrôler, pour les adultes seulement (18 ans ou +), le pass sanitaire QRCode (papier ou numérique) et une pièce d'identité. Un flyer d'inscription a été distribué dans votre boîte aux lettres mi-août. Contacts - renseignements - réservations : Jean Yves JOLLY 06.12.81.15.22 ou Dany SAVARIAU 06.03.13.51.80 ou Marie Noëlle BROCHARD 06.22.04.16.45 - fressinesenfete@laposte.net

FRESSINES EN FOLIE

Les membres de Fressines en Fête et de plusieurs autres associations vous proposeront le 1er mai 2022 : FRESSINES EN FOLIE. Cette activité consistera à une grosse fête de village. Comme nous le savons tous, nous habitons une commune jeune et dynamique qui souhaite bouger, donc nous souhaiterions organiser une descente de CAISSES A SAVONS autour de plusieurs activités. Nous vous attendons nombreux à la salle des fêtes de Fressines le vendredi 24 septembre à 20h30 afin de vous présenter ce projet suivi d'un pot de l'amitié. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter - Contacts - informations : Myriam FOUCHÉ 06.98.48.28.72 ou fressinesenfete@laposte.net - ON COMPTE SUR VOUS !!!

Je souhaite une bonne reprise à toutes et tous. A très bientôt au forum. Cordialement

Ener'gym

L'association Ener'gym a pendant cette période de confinement travaillé pour proposer de nouveaux créneaux et activités pour la rentrée 2021/2022.

Nous avons 3 animatrices dans notre association : Kim, Mallory et une nouvelle prof de yoga Charline. Pour les nouveautés nous vous proposons 1 cours de Kim's Pilates et 2 cours de yoga enfants.

L'association vous propose :

Nouveau : De la **Gym form'détente** le lundi de 10h30 à 11h30

De la **marche** le mardi à 9h

Du **yoga** adultes le mardi de 18h à 19h15

Du **yoga** le mercredi de 20h à 21h15

Nouveau : Du **yoga enfants** le mercredi de 15h à 15h30 et de 15h45 à 16h30

Nouveau : du **yoga** le jeudi de 10h30 à 11h 45

De la **gym fitness** le mercredi de 18h30 à 19h30

De la gym **Form'détente** le jeudi de 9h à 10h

Nouveau : Du **Kim's Pilates** Le jeudi de 17h45 à 18h45

De la **zumba** le jeudi de 19h à 20h

Des permanences pour les inscriptions sont prévues : le lundi 30 août et le mardi 31 août de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Fressines. Nous serons présents au forum des associations de 9h à 12h, le samedi 4 septembre.

La reprise des cours est prévue **le mercredi 1er septembre pour les adultes et les cours enfants débuteront le mercredi 8 septembre.**

Suite aux directives de la préfecture il est demandé le pass sanitaire pour utiliser la salle des fêtes. Pour les inscriptions nous vous demanderons votre pass sanitaire.

Nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée.

A C C A

La distribution des cartes pour la saison 2021/2022 se fera le 4 septembre 2021 de 9h à 12h au forum des associations salle des fêtes et le 11 septembre de 9h à 12h à notre local chasse parking des écoles

Nous avons annulé le moules frites du 5 septembre 2021 (évolution du covid préférons ne pas prendre de risque)

Nous vous donnons RDV pour une soirée choucroute le 29 janvier 2022 si tout va bien

Amicalement, le Président Christian Denepoux

Fressines Foot Loisirs

Malgré la situation actuelle, l'association Fressines Foot Loisirs repart pour une nouvelle année, si vous souhaitez jouer au football sans se prendre la tête, surtout entre passionnés, l'association est ouverte aux personnes majeures de manière mixte (femmes ou hommes). N'hésitez pas à nous contacter.

Les séances ont lieu le vendredi soir à partir de 19h30 jusqu'à 21h environ et sont suivies d'une collation (selon comment évolueront les conditions sanitaires et le protocole à respecter suite aux COVID 19)

Pour les adhérents actuels l'adhésion sera de 20 € du fait de la crise sanitaire de l'année dernière.

La reprise sera le 03 septembre 2021 à 19h30 au stade. Pour les nouveaux adhérents, un maillot est offert par l'association Fressines Foot Loisirs grâce à notre partenaire L'hôtel B&B de NIORT !!!

Adhésion de 40€, séances tous les vendredis à partir de 9h30 ! Inscription et renseignements sur notre page Facebook "[@fressinesfootloisirs](https://www.facebook.com/fressinesfootloisirs)", et via notre mail "fressinesfootloisirs@gmail.com" Alors à vos crampons !!

À bientôt

Tennis de table

Tennis de Table, Ping Pong, peu importe ! Seul le plaisir compte. Quel que soit votre âge, joueur ou joueuse débutant ou confirmé, « compétiteur » ou joueur « loisirs », le club de tennis de table « La Crèche Ste Néomaye Tennis de table », vous propose des séances d'entraînement adaptées à vos envies. Les cours, encadrés par Julien, reprendront le lundi 06 septembre à Fressines, à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

3 Séances de découvertes sont offertes.

Pour tous renseignements :

Site internet : <https://www.lacreche-sainteneomaye-tt.fr/>

Courriel : contact@lacreche-sainteneomaye-tt.fr

ou téléphone portable : 06 66 91 04 55 (Claude Décou)

Nous serons présents au forum des associations le samedi matin 04 Septembre.

A bientôt,

Claude Décou

Représentant le club sur la commune de Fressines